



- > À quelques mois de la fin de la période d'application de la loi Sauvadet en matière de résorption de l'emploi précaire, **l'UNSA Fonction Publique a estimé qu'il était indispensable que le comité de suivi de l'accord Sauvadet**, signé par 6 organisations syndicales (UNSA, CFDT, CGT, FO, CGC et CFTC), **se réunisse dès le début de l'année 2018.**
- > **L'UNSA est attachée à ce que les agents contractuels puissent avoir des perspectives dès qu'ils entrent dans la fonction publique.** La loi Sauvadet a permis à un certain nombre d'agents contractuels d'être titularisés, mais l'UNSA a constaté des difficultés dans l'organisation des concours.
- > La réunion de ce comité de suivi permettra de mener une réflexion et de formuler des propositions concrètes, à partir desquelles il sera possible de s'appuyer, pour **construire une nouvelle réponse à ces agents dès 2018, notamment en matière d'évolution professionnelle et d'accès à l'emploi titulaire.**
- > **L'UNSA Fonction Publique a donc écrit dans ce sens à Olivier Dussopt**, nouveau Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des comptes publics chargé de la fonction publique.
- > Ce dernier **[a répondu favorablement et a inscrit cette réunion à l'agenda social 2018.](#)** Elle se déroulera au 2ème trimestre de cette année.
- > *Source UNSA Fonction Publique*